



UDAF

Une UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) est une institution chargée, à l'échelon départemental, des mêmes missions que l'UNAF.

Il existe 100 UDAF, une par département.

Elles représentent les intérêts des familles par leurs nombreuses représentations assurées par 25000 délégués familiaux et mènent l'action politique locale et départementale en faveur des familles.

Elles observent les besoins des familles

Elles développent et gèrent de nombreux services aux familles.

Juridiquement indépendantes de l'UNAF, les UDAF ont, comme elle, le statut d'association loi 1901, sont reconnues d'utilité publique, et ne regroupent que des personnes morales.

Elles fonctionnent de façon analogue à l'UNAF, et ont deux types d'adhérents :

- les membres actifs - les associations familiales ayant leur siège social dans le département,
- les fédérations départementales d'associations familiales,
- les sections départementales ou locales des associations nationales familiales.

Les membres associés : les groupements à but familial, qui ne constituent pas des associations familiales au sens juridique du terme, mais exerçant dans le département une activité de services aux familles.